

# Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 mars 2019

---

Le 14 mars 2019, à 20 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Wolschwiller, sous la présidence du Maire, Monsieur André LINDER.

## **Etaient présents :**

Mesdames BRINGIA Mariette et GHANMI LINDER Saliha,  
Messieurs LEY Jean Pierre, GABRIEL Sylvain, BIR Bernard, DEBORD Gérard

**Absents excusés :** Madame STRUB FINCK Marie-Christine et Messieurs CLAUSER Thibaut  
et GALLAND Pascal

Le Conseil choisi pour secrétaire Madame BRINGIA Mariette

## **1. Approbation du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2019.**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 28 janvier 2019 ne soulève pas d'observation ; les membres présents signent pour approbation au registre.

## **2. Forêt : ONF -proposition de modification de l'état prévisionnel des coupes 2019.**

Le Maire remercie Madame PUZIN Pauline, garde forestier, de sa présence et lui donne la parole.

Elle rappelle aux conseillers que dans l'Etat Prévisionnel des Coupes 2019, qui avait été présenté et accepté par le Conseil municipal, la parcelle 28a était prévue en vente sur pied. Comme actuellement il y a un manque de travail pour le SIVU et que d'autre part les entreprises possédant une abatteuse ne sont pas disponibles elle propose de passer cette coupe en bois façonné au SIVU. Madame PUZIN répond à toutes les interrogations des conseillers puis quitte la séance.

### **Suite au débat les conseillers municipaux,**

VU que cette coupe ne générera aucun bénéfice pour la commune,

VU que les bucherons ne seraient occupés, par cette coupe, que durant une quinzaine de jours

**DECIDENT, de maintenir l'exploitation de la parcelle 28a en vente sur pied (4 voix pour le maintien en vente sur pied et 3 voix pour le façonnage par le Sivu).**

## **3. Forêt : bois de chauffage et d'affouage.**

Le Maire rappelle aux conseillers que lors de la dernière réunion CM ils avaient fixé le prix de l'affouage à 60 € le stère soit 240€ le lot. Après avoir donné l'information à Madame PUZIN Pauline il semble qu'il y ait eu une erreur d'interprétation sur le montant des frais qu'elle avait donné en fin

d'année 2018. Ayant refait ses calculs elle estime que la commune devrait s'en sortir en fixant : le bois d'affouage à 45 € / stère donc 180 € le lot d'affouage (150 € en 2018) et le stère classique à 50 € (49 € HT en 2018)

Le Maire énonce que le prix pratiqué dans les communes avoisinantes est de 50€ max. le stère quartier hêtre et **propose les prix suivants pour 2019 :**

Affouage 50€ le stère, 200€ TTC le lot, sans rondins (min. 1/2 rondins)

Stère quartier hêtre 55€ ht le stère

le m3 de BIL à 40 € HT Le fond de coupe à 5 € HT le stère

Le bois sur pied à 15 € HT le stère

**Au vu des explications du Maire la majorité des conseillers retiennent la proposition faite par le Maire.**

#### **4. Forêt : coupe parcelle 159 section 20.**

Le Maire soumet aux conseillers une estimation de l'entreprise JF BOIS pour l'exploitation de la parcelle communale 159 en section 20. Cette parcelle n'est pas soumise au régime forestier et selon l'estimation présentée cette coupe sur pied permettrait une recette pour la commune de 15 262 €.

**Après débat les conseillers, à l'unanimité, chargent le Maire de passer commande de cette coupe.**

Cette coupe sera faite à blanc afin d'honorer la promesse faite aux locataires de la chasse lors du renouvellement des baux de chasse.

#### **5. Divers et informations.**

**5.1. Journée citoyenne.** Une invitation à une réunion d'information le lundi 18 mars à 20 h 00 a été faite par circulaire. Les conseillers attendent de voir l'intérêt des habitants avant de préparer plus en détail cette journée prévue le samedi 28 mai 2019.

**5.2. Haut-Rhin propre :** les conseillers retiennent la date du samedi 6 avril.

**5.3.** Les conseillers prennent connaissance **des dépenses effectuées depuis le début de l'année** au budget général : 63 027.16 €.